

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de VOLMERANGE-LES-BOULAY
7, quartier Église
57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY
Tél : 03 87 79 26 17

Email : volmerangelesboulay@orange.fr

Permanences Mairie

- **Les lundis de 18h à 19h**
Accueil assuré par le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions,
Accueil assuré par M. Th. JENCZAK (gestion et location de la salle polyvalente).
- **Les mercredis de 18h à 19h**
Accueil assuré par M. J.-C. BRETNACHER (environnement et structures intercommunales).
- **Les vendredis de 19h à 20h**
Accueil assuré par M. S. ROBERT (travaux et urbanisme).

Correspondant du Républicain Lorrain

- Jean-Marie BLANC, 56 rue Principale à Volmerange-lès-Boulay
email : vitibrun@yahoo.fr

Numéros utiles :

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Urgences médicales (SAMU) : 15
- Les SECOURS depuis un portable : 112
- Médecin de garde : 0820 33 20 20
- EDF (sécurité dépannage) : 0810 33 30 57
- Société des eaux de l'Est : 09 77 42 94 38

Volm'infos - Octobre 2015

Directeur de la publication :
Thierry JENCZAK

Comité de rédaction : membres de la
commission informations et
communications

Tirage à 240 exemplaires.

Retrouvez aussi le bulletin sur
www.volmerangelesboulay.fr

AGENDA

- 07 et 08 novembre 2015 : **Fête Patronale**
- 28 novembre 2015 : **Pièce de théâtre, Diable d'homme**, de Robert Lamoureux, par la compagnie Hékladeryre
- 05 décembre 2015 : **Marché de Noël** organisé par la Confrérie de la Boule
- 06 décembre 2015 : **1^{er} tour des élections Régionales**
- 12 décembre 2015 : **Arbre de Noël des enfants**
- 13 décembre 2015 : **2^e tour des élections Régionales**
- 08 janvier 2016 : **Vœux au Maire**
- 16 janvier 2016 : **Pièce de théâtre, J'y suis... j'y reste**, de Raymond Vinci et Jean Valmy, par la compagnie La Band'Rôle
- 28 février 2016 : **Repas des Aînés**
- 19 mars 2016 : **Concert de l'École de Musique et de Danse de la Communauté de Communes du Pays Boulageois**

FÊTE PATRONALE 7 et 8 Novembre 2015

Entrée libre

SOIRÉES DANSANTES MOULES-FRITES à la salle polyvalente de VOLMERANGE

► **Samedi 7 novembre 2015
à partir de 20h00.**

**La soirée sera animée par
l'orchestre MAGIC SOUND**

► **Dimanche 8 novembre 2015
à partir de 19h00.**

Animation musicale



Tarifs :

- Moules-frites : 12€
- ½ douzaine d'huîtres garnies : 8€
- Knacks-frites :
1 knack 4€
2 knacks 5€

REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA MJC...

NOUVELLE SAISON THÉÂTRALE

La nouvelle saison théâtrale de la MJC a débuté le samedi 26 septembre avec la compagnie Ter de l'Art qui a présenté une comédie grinçante : **Les Amis du Placard**.

Quatre autres pièces ont retenu l'attention de Thierry Dupont, le programmateur de la saison :

Diable d'homme, de Robert Lamoureux, par la compagnie Hékladeryre, le 28 novembre 2015 ;
J'y suis... j'y reste, de Raymond Vinci et Jean Valmy, par la compagnie La Band'Rôle, le 16 janvier 2016 ;
Alice, de Nicolas Sonntag (d'après Lewis Carroll), par la compagnie Cirrus, le 26 mars 2016 ;

Karl Marx, le retour, d'Howard Zinn, par la compagnie L'Autre Scène, le 23 avril 2016.

Toutes ces représentations auront lieu les samedis soirs à 20h30 à la salle polyvalente de Volmerange-lès-Boulay.
Tarifs : adultes, 8€ ; enfants (- de 14 ans), 3€ ; enfants (- de 6 ans), gratuit ;
Pass 3 représentations, 21€ ; Pass 5 représentations, 30€.

Pour tout renseignement (notamment pour recevoir la plaquette du programme) : 03 87 37 27 82.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances de gymnastique volontaire pour adultes ont repris le jeudi 10 septembre 2015. Les séances ont lieu les jeudis (et non plus les mardis

comme l'an dernier) de 18h15 à 19h15, à la salle polyvalente, et seront assurés par Géraldine Gannella, Un cours de danse pour les enfants de 6 à 12 ans ouvert à tous a également lieu les jeudis de 17h15 à 18h15.

ATELIER THEATRE

Les cours de théâtre pour les enfants ont repris le mercredi 30 septembre 2015. C'est un atelier de pratique artistique en vue de la préparation et de la réalisation d'un spectacle. Les cours ont lieu tous les mercredis de 17h à 18h30 pour les enfants à la salle polyvalente.

COURS DE YOGA

La MJC propose également de participer à des cours de yoga, plus particulièrement du hathayoga. Cette discipline vise à la maîtrise du corps et de la respiration à travers différentes postures. Elle se pratique sans forcer, dans le respect des limites du corps de chacun. Les bienfaits du hathayoga sont nombreux : meilleure concentration avec des effets physiologiques profonds : assouplissement des muscles, tendons et articulations, libération des tensions musculaires et nerveuses, meilleur fonctionnement des organes.

Ces cours sont assurés par Michèle Thiry et se déroulent les lundis de 19h à 20h à la salle polyvalente.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : J.-M. Blanc au 038737 27 82 ou par mail : vitibrun@yahoo.fr



Volmerange-lès-Boulay | Bulletin d'informations communal

PROJET DE MARCHÉ SOLIDAIRE DANS NOTRE COMMUNE...



Vous avez été nombreux à confirmer votre intérêt pour la mise en place d'un marché solidaire entre producteurs locaux et consommateurs à Volmerange.

Pour vous rappeler le principe, les consommateurs pourront se procurer régulièrement des

produits de saison et de qualité mais aussi rencontrer et échanger avec nos producteurs locaux. La volonté est de favoriser les circuits courts et de soutenir l'agriculture et l'artisanat de notre territoire et des environs.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, la municipalité a décidé de s'impliquer et de le mettre en œuvre

prochainement en s'appuyant sur le réseau de "La Ruche qui dit oui". Le montage administratif et la constitution d'une équipe de producteurs locaux sont en cours. Un ou plusieurs bulletins d'informations seront distribués dans les boîtes aux lettres au fur et à mesure de l'avancement du projet. Vous avez également la possibilité de vous informer et de découvrir les principes d'un marché solidaire local appelé "ruche" en vous connectant sur www.laruchequiditoui.fr



UN SECOURISTE EN HERBE...

Le mercredi 16 septembre, deux jeunes Volmerangeois, Anthony TETIA et Sébastien TUSSING ont eu la bonne idée d'aller faire un tour à vélo dans la forêt de Volmerange, du côté de la grande côte. A cet endroit, la pente est raide, ce qui n'est pas très amusant pour la monter. Mais dans le sens de la descente, les sensations peuvent être fortes, voire très fortes !

Cependant nos deux jeunes entament la dernière descente assez prudemment. Sébastien prend de l'avance pour rentrer ; Anthony le suit de quelques mètres. C'est alors qu'il se fait doubler par un vététiste adulte qui, pour prendre son pied, appuie les deux siens à fond sur les pédales, faisant quelques dérapages, plus ou moins contrôlés, sur un sol détrempé par les pluies intenses des jours précédents. Alors que le vététiste chevronné donne un énième coup de pédales, Anthony entend un bruit bizarre. S'ensuit une embardée du sportif qui rebondit sur une butte de terre puis percute de pleine tête un gros chêne qui s'était juste mis là !

Notre jeune cycliste tout terrain, âgé de 13 ans, se précipite vers le blessé qui saigne légèrement au front. Son casque éclaté ne laisse aucun doute sur la violence du choc. Conscient et assis mais complètement groggy, il ne répond plus aux questions d'Anthony.

Sans paniquer, mais quand même impressionné par l'état de l'accidenté, il a le réflexe et l'intelligence de faire le 18 avec son portable plus qu'utile pour cette occasion. Le centre de secours comprenant vite qu'il n'avait pas affaire à un plaisantin, envoya sur place un 4x4, seul véhicule adapté à ce type de terrain accidenté, pentu et boueux. Antony, avec les conseils des secours, continua à parler et à questionner le blessé, même sans réponse de sa part, jusqu'à leur arrivée.

Se retrouvant seul après le départ des pompiers, il est rentré chez lui raconter cette aventure à ses parents. L'accidenté, n'habitant pas Volmerange, n'a sûrement aucun souvenir du jeune secouriste en herbe (et en forêt !). Le Conseil municipal félicite Anthony pour son action et sa réaction exemplaire et lui rendra honneur comme il se doit.

ANNONCES DE DERNIÈRE MINUTE :

ÉCOLE : l'école Le Pâtural est à la recherche de pavés anciens de couleur brique d'environ 24 cm sur 11,5 cm pour finir le mur côté pluie de leur cabanon. Si vous avez de tels pavés dont vous ne vous servez plus, les enfants seront heureux de les recycler dans un projet coopératif. Merci de prendre contact avec l'école au 03 87 79 14 50.

COMMUNE : l'appartement communal de type F2 situé place de l'Église est disponible à la location. S'adresser en mairie pour tous renseignements et visite.

LA RENTRÉE 2015-2106 DU FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE...

Après des vacances bien méritées, les footballeurs locaux ont repris le chemin du stade.

Les séniors ont repris dès la fin juillet sous la houlette de Julien BEURTON et Benoit SCHVIND.

L'équipe 1, avec le maintien de ses effectifs de l'an passé et l'arrivée de jeunes prometteurs, a bien démarré son championnat. Elle devrait encore jouer les premiers rôles cette saison.

L'équipe 2, avec l'ascension d'une division l'an passé, visera le maintien.

Les U13 sont entraînés cette saison par Gregory STEYER, les lundis à 18h et mercredis à 16h et évolueront encore en excellence cette saison.

Guillaume Hammann continue de s'occuper des U11 qui, malgré un effectif réduit, ont débuté la saison par de bons résultats. Ils s'entraînent le mercredi à 16h00.

Les U9 sont entraînés par Abdel AIT HAMOU tous les mercredis à 16h00. Les 2 équipes engagées sont suivies le samedi par Manu NOIRJEAN, Sylvain KIEFFER, et Carine MATHIEU.

Enfin les plus petits, Léandro, Eliot, Louis, Many et Loanne sont initiés au football par André CARBALLO et Pierre MATHIEU les mercredis à 15h00.

Tous les enfants, filles et garçons, nés entre 2003 et 2010, désirant pratiquer le football peuvent encore rejoindre le club.



LA RENTRÉE DES CLASSES À L'ÉCOLE LE PÂTURAL...

Effectifs stables pour cette nouvelle rentrée scolaire 2015/16

110 enfants des villages de Charleville-sous-Bois, Hinckange/Brecklange, Mussy-L'Evêque et Volmerange-lès-Boulay ont été répartis dans les 5 classes de l'école Le Pâtural. Aucun changement n'est à signaler dans la constitution de l'équipe enseignante qui reste stable.

M^{me} MARCHAL Laure enseigne cette année à temps plein dans la classe de petite et moyenne sections avec 27 élèves. La classe de moyenne et grande sections reste sous la responsabilité de M^{me} RENARD Isabelle avec 25 élèves; la classe de Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1 de 20 élèves a pour maîtresses M^{mes} WEBER Laura et DUHAL Fabrina (également directrice de l'école); la classe de Cours Élémentaire 2 et Cours Moyen 1 de 19 élèves est sous l'autorité de M^{me} LOSSON et pour finir la classe de Cours Moyen 1 et 2 de 19 élèves est encadrée par M^{mes} WEBER et GETTE Béatrice.

Tous ces enfants poursuivent pour la troisième année les nouveaux rythmes éducatifs. Le PEDT, Projet Éducatif Territorial s'affine au fil du temps. Notre comité de pilotage PEDT est composé de différents partenaires: la Communauté de Communes de Boulay, l'Éducation Nationale et l'Association Culture et Liberté. Ceux-ci se sont réunis à de nombreuses reprises au cours de l'année 2014/15. Une charte de ce projet éducatif territorial a été signée le 2 octobre 2015 au LEPI de Boulay par la commune de Volmerange-lès-Boulay.

Cette charte met l'accent sur les valeurs et les engagements éducatifs entre notre école et le périscolaire. Les liens entre ces deux structures

vont par conséquent se développer davantage dans l'intérêt de nos enfants.

Nos thématiques communes pour cette année 2015/16 s'articuleront donc autour des activités physiques et sportives, artistiques et culturelles, scientifiques et techniques. Des ateliers de lecture/écriture seront aussi au programme sans oublier l'approche de notre histoire et patrimoine locaux. Notre jardin pédagogique restera bien évidemment au centre de tous nos apprentissages scolaires et périscolaires en poursuivant nos projets d'aménagements tels que le sol et la toiture du cabanon à outils ainsi que l'exploitation de tous nos écosystèmes.

L'implantation côte à côte de l'école et du périscolaire facilitera et favorisera la complémentarité des activités éducatives mises en place pour tous nos enfants.



LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ 2015...

DEFILÉ MILITAIRE...

Une exposition de véhicules militaires US de la Seconde Guerre Mondiale a eu lieu le 23 août 2015 sur le parking de la salle polyvalente dans le cadre des ESTIVALES en pays de Nied, FESTIVAL de la CULTURE AU JARDIN.



MESSAGE DU SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE: LE DROIT LOCAL EN DANGER...

Les syndicats arboricoles et la distillation en sursis ?

Alors que l'atelier de jus de pomme bat son plein, c'est l'autre activité phare du Syndicat arboricole et horticole de Volmerange-lès-Boulay qui pose des soucis à son président, Gérard VECRIGNER. En effet, lors de la dernière assemblée générale du Syndicat, il a informé les membres des nouvelles dispositions exigées par la Direction générale des douanes de Nancy qui préconisent une refonte des statuts de l'association qu'il conteste dans nos colonnes.

- En quoi concernent ces nouvelles dispositions ?

Gérard VECRIGNER: Contrairement aux statuts de notre syndicat, adoptés en 1993 et conformes au droit local d'Alsace-Moselle, transmis à l'époque aux services des contributions indirectes et à la Préfecture et qui n'ont soulevé aucune objection, voici que depuis plusieurs mois, la Direction générale des douanes de Nancy nous impose d'adopter le statut de « loueur d'alambic ambulants », sous prétexte que moins de 50% des membres qui distillent chez nous sont allocataires en franchise. Le syndicat se professionnaliserait dans ce cas (la note précise que le syndicat devra souscrire à toutes les obligations inhérentes à la profession), avec les conséquences fiscales et les problèmes d'organisation qui en découleraient.

- Vous ne voulez donc pas adopter ces nouvelles dispositions ?

GV: Non, car nous estimons qu'elles sont contraires au droit local. Nous nous sommes d'ailleurs rapprochés de l'Institut du Droit Local pour qui rien ne justifie dans les textes ce quota de 50%. Je veux souligner que seuls les Syndicats de la Moselle sont concernés, ceux d'Alsace n'ont pas reçu cette injonction. Il y a donc une discrimination inacceptable.

- Que comptez-vous faire pour défendre vos droits ?

GV: Nous interpellons l'ensemble des élus de la Moselle (députés et sénateurs) afin d'avoir une confirmation écrite que nos syndicats mosellans ne sont pas concernés par ces dispositions qu'on veut nous imposer. Je crains en effet qu'elles finissent un jour par nous être imposées car nous ne disposons d'aucun texte nous garantissant la pérennité de nos syndicats et de leur activité « distillation ».

- Concrètement, on pourra distiller quand à Volmerange ?

GV: Pour l'instant, nous sommes dans l'expectative: nous n'avons pas adopté ce nouveau statut mais nous allons tout de même débiter la saison. Nous nous basons sur les assurances verbales de la Direction générale des douanes de Nancy nous certifiant qu'en adoptant le statut de bouilleur de cru ambulants, rien ne changerait, tout se passerait comme auparavant, nous pourrions donc continuer notre activité comme précédemment...

Les permanences ont repris le samedi 3 octobre à 13h30. Les 3 et 10 octobre étaient réservés aux membres qui veulent distiller en octobre; cela concerne surtout la cerise et la prune. A partir du 17 octobre, le SAV procédera aux inscriptions pour les rendez-vous de novembre à fin décembre.

LA FÊTE DE LA RIVIÈRE...



La Fête de la rivière, dans le cadre des Estivales du Pays de Nied et de Cabanes, festival de Moselle, a encore une fois cette année pleinement satisfait de nombreux flâneurs. La qualité des produits à déguster et des spectacles sur le parcours a prédisposé à une manifestation d'une très grande convivialité. Plus de cent cinquante marcheurs ont participé le 4 juillet 2015 à la marche gastronomique théâtralisée. Cette fête a été organisée par la MJC de Volmerange-lès-Boulay avec le soutien du Conseil Général de la Moselle et le partenariat de Scènes et Territoires en Lorraine pour la partie artistique de la manifestation. L'originalité de cette marche familiale, qui fait son succès, est d'associer, au fil des bords de Nied, la gastronomie, la musique et les arts de la rue. Tout en déambulant paresseusement tout au long d'un parcours entièrement redessiné cette année, les gourmets ont pu déguster légumes et fromage blanc, charcuterie, crevettes grillées, potée lorraine, fromage et enfin dessert.

